

Association l'Avenir Ensemble

Le Président Jean-Marie ANGOTTI

15 bd des courlis

85460 L'Aiguillon sur mer

tel : 0251287293

L'Aiguillon sur mer

Le 29 Juillet 2013

à

Monsieur le ministre de l'Ecologie,
du Développement durable et de l'Energie

Hôtel de Roquelaure

246 bd Saint-germain 75007 Paris

(Sous couvert de Monsieur Hugues Fourage, Député)

Objet : Protection de la commune
de L'Aiguillon sur Mer contre les submersions marines.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous demander, au nom de mon association l'Avenir Ensemble, d'intervenir auprès des services de l'Etat qui sont sous votre autorité, pour que des mesures soient prises dans les meilleurs délais afin d'assurer la protection des personnes et des biens contre les submersions marines dans l'agglomération de L'Aiguillon sur Mer.

Depuis la tempête Xynthia, plus de trois ans sont passés durant lesquels la population a sagement attendu des travaux de protection ; aujourd'hui l'inquiétude est grande et il est temps que les maitres d'ouvrage puissent terminer ce qu'ils ont commencé non sans peine.

En effet il faut que les collectivités, maitre d'ouvrage, puissent faire exécuter ces travaux le plus rapidement, sans être bloquées par des procédures administratives compliquées et draconiennes .Elles ont besoin d'être aidées et confortées dans leur action et non pas entravées.

Nous avons saisi le Président de la République sur ce dossier, il nous a adressé sa réponse en faisant référence à vous et à votre intervention possible dans ce domaine.

Nous voulons vous présenter le site de la commune de L'Aiguillon sur mer et le dossier de protection qui reste à faire et qui est très simple.

Pour cela nous souhaitons vous rencontrer sur place avec notre député.

En attendant une réponse favorable pour ce rendez-vous, je vous prie d'agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

PJ : lettre au Président de la République et
sa réponse

Jean-Marie ANGOTTI

